L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 16 AVRIL

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET SAINT YVES.

L'EXIL.

Le souper des trois sœurs—Suite.

Il remarqua, en commentant cette petite incartade, un certain émoi qu'il était pas mal chargé, et se prit à parcourir une des avenues de tilleuls. De la, il attendait un des sentiers du bois, qu'il suivit au hasard, pour être parce qu'il lui paraît plus isolé que les autres.

Ne cachant pas ce qui se passait dans le château, il se remarqua pas combien cet isolement pouvait être singulier, comparé à l'animation qui régnait partout ailleurs.

De ce côté, au contraire, pas un des groupes joyeux, pas un des serviteurs empressés, diligents, qui l'avaient de rencontrer; pas même un promeneur, excepté lui.

Le sentier circulait au milieu de bosquetes de pinsos, de haies d'arbustes étrangers, et, après des détours calculés pour en augmenter le parcours et en diminuer le but, aboutissait à un petit ruisseau, que notre héros traversa d'un chi d'une enjambée, mais devant lequel il se prit la prudence de s'arrêter.

Il ramena autourdit au ravissant parterre, au milieu duquel se dressait un de ces pavillons d'apparence rustique appelés des ermitages.

Mon seulement Frédéric n'eut pas pénétré dans cette enceinte fleurie, mais il en redire, à moitié caché par les ruines fantaisies d'une chapelle romaine ou grecque, comme il était de mode d'en placer dans tous les grands parcs.

D'où lui venait cet instinct subit de discrétion, dans une exploration aussi indiscrète que celle-là?

C'est qu'à travers un des volets de bois brut, qui s'harmoniaient avec les murailles en crépi et en troncs d'arbre, il venait de voir faire une lumière.

Il y avait du monde dans ce pavillon écarté.

Plus favorisée que notre héros, arrêté sur le seuil, il nous sera donné d'y pénétrer.

Dans un petit salon de forme orbiculaire, trois jeunes fous aux charmantes, quoique de physionomies diverses, occupaient ou devinent devant une table servie avec ce que nous appellerons une simplicité princière.

De grand candélabres faisaient luire l'argenterie, le vermeil et les cristaux; mais les trois dames pouvaient se livrer sans crainte à leurs joies bruyantes les plus intimes, aucune oreille indiscrète ne rôdait autour d'elles pour les recueillir.

La table était montée toute garnie du parquet et chaque couvert avait à portée de sa main un guéridon sur lequel il suffisait qu'elle déposât un billet, en frappant sur un timbre, pour qu'aussitôt un meuble intelligent s'enfonçât dans le parquet et remontât chargé de l'objet souhaité.

L'aînée des trois jeunes dames avait une physionomie bienveillante, que des chagrins survenus dans son enfance avaient un peu vieillie avant l'âge. Elle avait même parfois un tremblement nerveux, contracté à la suite d'une scène terrible, où son père, le plus brutal des hommes et le plus sauvage des maîtres, avait failli la tuer. Mais ses yeux étaient doués d'une vive intelligence, et malgré la compassion que le tour de l'entretien amenait en ce moment, sur son visage, elle portait l'indice d'une existence heureuse et douce.

La seconde était brune et d'aspect naturellement imposant et froid; mais, dans cette circonstance, on pouvait s'abuser qu'elle ne négligeait rien pour se montrer aussi affable que le permettait un effort sur son caractère.

La troisième enfin—la plus jeune—était blonde.... Mais à quoi bon prolonger cette description? Ne connaissons nous pas, dans toute sa grâce, la princesse Amélie?

Le prisonnier Amélie, le sorbet que Frédéri- 11 préfère et qu'il rendit la plus malheureuse, Amélie à Bareith! Par quel hasard!

Ce n'était point du hasard, mais un fait très simple et très raisonnable.

Amélie que nous savions retenue à Berlin par son frère, dans une capacité réelle quoique déguisée sous certaines formes, avait obtenu la permission de venir voir ses sœurs à Bareith; et, nous le répétons, cet événement n'avait rien de perveilleux.

Depuis les renseignemens donnés à Trenck par Lalo, lors de leur entrevue à Eibing, la santé de la pauvre Amélie avait encore décliné.

Cette nature d'élite, aimante et détachée de toute ambition ne vivait que par le cœur, et les malheurs de son chef Frédéric, dont elle s'accusait d'être la cause, l'impuissance où elle se sentait réduite d'y remédier, la séparation, à la quelle elle se fut résignée, la douloureuse douleur qui retrouvait le bonheur à ce prix, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter.

Une partie de son existence se passait dans les larmes, et son excitabilité nerveuse devenait telle que les médecins, impuissans à remédier à la cause de son mal, ne disaient plus leurs inquiétudes, et conseillaient au moins des distractions comme palliatif.

Mais elle refusait toutes celles qu'on lui offrait, et comme si elle eût pu se mêler aux tortures d'abbesse de Quedlinbourg, elle tournait à la vie solitaire et ascétique.

Ce fut alors que la reine de Suède fit son voyage à Carlsbad et à Bareith.

Le roi avait été informé par son ambassadeur à Vienne de la condamnation de cette malheureuse et de la détention de Frédéric de Trenck lui-même à l'arsenal.

Jusqu'au jour où il n'y avait rien à appréhender de ce côté, et encouragé secrètement à ce sujet, par tournures de laquelle il gémissait secrètement de ne pouvoir compatir, il était avec empressement cette occasion de suivre les indications des docteurs.

Amélie, qui rejetait toutes les autres propositions, éprouvera à celle-ci une trop donce satisfaction pour résister encore. Revoir ses sœurs, écouter la seule joie qui lui fût permise et qu'elle fût opérée, elle partit en compagnie de deux de ses dames et d'une escorte digne de son rang, pour la Haute-Franconie et le margravial de Bareith.

Elle éprouvait toutefois un regret, c'était de n'avoir pas auprès d'elle un chanteur, l'aimable de Kleist.

La piquante et capricieuse femme, après avoir donné à son premier mari, le chanoine luthérien, un successeur dont la mort l'avait séparée, puis s'était et un troisième époux avec lequel elle avait vécu encore moins longtemps qu'avec le premier, et dont elle s'était divorcée pour incompatibilité absolue d'humeur, était en train de vouloir dans un quatrième hyménée, dont elle espérait des siècles de durée et de félicité.

Cette série fantasque de mariages ne fut d'ailleurs que l'un des détails piquants de l'histoire de cette aimable folle, à laquelle on pardonnait beaucoup, parce que son légèreté ne faisaient de mal à personne, et ne s'étendaient point à son dévouement envers ses amis.

Le premier mouvement d'Amélie fut donc agréable; elle se réjouit de revoir ces deux sœurs, ces premières années avec lesquelles s'écoulaient la partie la plus tranquille de sa jeunesse. Ce fut, en effet, un stimulant, un dérivatif à ses soucis rongeurs.

Elle n'écoutait que les bons instincts de son âme; mais, en approchant du lieu de la réunion, elle éprouva un serrement de cœur, non pas qu'elle entretînt vis-à-vis Ulrique aucun sentiment d'aigreur, mais parce que leur séparation avait été plus que froide, et qu'elle se rappelait involontairement le sévérité dont elle avait fait preuve si souvent à son égard.

Il en résulta qu'elle arriva à l'Ermitage dans un état de gêne et de malaise bien se réfléchi par ses traits et dans son maintien. Et, puisque nous avons commencé à esquisser une partie des détails de ce chapitre à l'une des personnes qui en furent les héroïnes, nos lecteurs nous sauront peut-être quelque gré d'en puiser d'autres encore au récit de l'un des personnages qui furent témoins de cette réunion des trois royales sœurs.

On était très curieux, à la cour, de connaître les particularités de cette première entrevue, mais on remarqua que la reine de Suède y mit toutes les prévenances, toutes les amitiés et tous les soins.

Nous savons qu'à l'occasion elle était capable de se montrer aimable et affectueuse tout comme une autre, pour peu que cela ne durât pas trop longtemps.

Informée que sa jeune sœur venait d'arriver à la villa, elle accourut auprès d'elle et lui tendit les bras. Amélie l'embrassa, mais non embarras se trahit sur sa physionomie, elle affecta un certain cérémonial dans son accueil, et la reine étonnée, elle permeta quelque temps à se tenir debout.

Ulrique en fut affligée, et la conjurant de ne voir en elle qu'une sœur tendre, la supplia de ne montrer pas d'abord.

—Ma bonne sœur, lui dit elle, si vous savies combien vous me faites de peine en ne vous ne revenir pas!

Amélie résistait encore; elle avait tant souffert par ses sœurs et pour ses sœurs!

—N'insiste pas, Ulrique, répondit-elle; je suis trop le respect que je dois à Votre Majesté.

Heureusement Wilhelmine intervint; on s'embrassa de nouveau sans arrière-pensée, et la confiance reprit, mais non plus.

Ce nuage effacé, Amélie, en vieillant, le lendemain, le parc de la margravie, eut une idée qui fut aussitôt adoptée à l'unanimité: c'était de se réunir pour souper ensemble dans ce joli salon mauhial, où les indiscrets n'avaient pas leurs entrées. La, réunie de plus intimité la plus étroite, elles pourraient se livrer à leurs confidences mutuelles. Elles deviendraient voir tant de choses à se dire.

Le soir venu, elles s'échappèrent de la grande habitation et gagnèrent, en se cachant comme des écolières qui jouent au tour à leurs gouvernantes, le pavillon affecté à la petite princesse de Wilhelmine.

Celle-ci avait donné ses ordres à un intendant intelligent, et le pavillon leur offrit une hospitalité avec le même galanterie et les mêmes égards discrets que les revenues de certaines contes du dîner.

La porte s'ouvrit toute ouverte à leur approche, et se referma de même après elles; le même empêchement de bougies réfléchies par les glaces et les cristaux.

Trois cierges étaient préparés et Wilhelmine n'eut qu'à toucher un bouton d'argent pour qu'une table toute garnie se dressât devant les convives.

Le début fut délicieux; Amélie elle-même y prit un instant de joie qui fit disparaître son affaiblissement physique et rendit à son visage une partie de leur affabile animation.

Mais il ne tarda pas à se produire une nouvelle image, et bons qu'ils fussent encore ici le besoin de rappeler que ces détails sont rigoureusement historiques.

Le margrave servit d'abord la soupe, puis le bouilli, que les princes, moins difficiles alors que les bourgeois d'à-présent, ne dédaignaient pas, et un mets plus recherché.

Quand il fut question d'aller plus loin, elle dit à la reine:

—Ecoute, Ulrique, j'ai servi la soupe, et je ne la coupe pas! J'ai servi un mets plus, et un quatrième! Ainsi et pour donner l'exemple; j'en ai servi encore un autre pour notre sœur Amélie, qui l'était où elle est, sachant ne servir rien même. C'est maintenant à ton tour; sers pour toi et ensuite pour Amélie; et après cela je te relèverai.

A quoi la reine, que on fit vrai, que ce fût par crainte de compromettre sa dignité, répondit:

—Je sais vraiment ce vrai, mais j'en suis incapable dans tout ce matériel, et je n'en ne acquitterai avec tant de grâce jusqu'à ce que nous ne mettons plus Amélie et moi, de faire ce que tu as si bien commencé.

Wilhelmine eut un mouvement de dépit; mais elle rencontra le regard affectueux d'Amélie, et elle prit sur elle de remplir jusqu'au bout la fonction de maîtresse de maison.

Il n'en résulta pas moins que l'effusion de l'entrevue s'en ressentit, et la reine de Suède, bien pensée, plus qu'elle ne l'avait fait au début, sur Amélie et ses sœurs.

Pour donner l'exemple et pour amener Amélie à leur ouvrir son cœur, dans l'espoir de trouver à la consoler et à la servir, quoique elle connaîtrait le vœl à ser ses peines, la margrave commença les confidences premières.

C'était l'histoire de ses amours en dehors de son mariage avec le vieux margrave, son beau père, personnage qui inspirait beaucoup trop, pour un bonheur de sa famille, le fou qui Guillaume de Fugère. Mais ce désagréable beau-père mort, l'existence était devenue pour la jeune souveraine une série de jours purs sans mélange, et les à le tendresse qu'elle éprouvait pour son mari et à celle qu'il lui prodiguait.

Et ils étaient d'Ulrique et de son arrivée au trône était comme, elle eût à l'ailleurs le tout de la réduire à quelques mots pour ne pas réveiller de douloureux souvenirs.

—Adieu, chère Amélie, dit la Margrave, c'est à toi de payer ton dû. Toi, sort n'est pas le plus heureux, mais nous sommes là pour prendre une part de tes peines, et pour le rendre le joie dans ton pâle, ... en ce sacrifiant à une partie de la nôtre.

Il va dire que les deux sœurs étaient complaisamment la cause des épreuves de leur cadette et de la sévérité du roi à son égard. La chronique des nous ne les leur avait pas laissé ignorer longtemps, malgré les efforts de leur frère pour les cacher à tout le monde.

—Merci, mes sœurs, répondit Amélie, rejetée par cette tribune à la plus poignant de ses infirmes intimes. Merci! Oui, ma vie est triste, et d'autant plus triste, que votre tendresse serait longtemps pour l'adoptée.

—Notre frère le traite donc toujours avec cette froide rigueur dont on m'a parlé! dit Wilhelmine, qui allait poussiller à Amélie d'envoyer d'une certaine fermeté.

Mais Ulrique interrompit aussitôt;

—Ne vous hâtez pas de condamner le roi, mes sœurs; réfléchissez à ce que lui imposent sa dignité et le rang qu'occupe à Amélie.

—Oh! ce rang, murmura d'une voix plaintive la malheureuse aliénée, l'ai je assez cruellement payé déjà!?

Et elle couvrit son visage de ses mains pour cacher ses larmes.

Wilhelmine se rapprocha d'elle et lui murmura d'une voix pénétrée:

—Chère et malheureuse sœur! cet amour est donc bien profond, et rien ne peut-il le rompre?

Amélie secoua sa belle tête amaigrie et pâle avec une éloquence navrante.

—Tu l'aimes à ce point, ma jeune homme!..... ajouta avec compassion Wilhelmine.

—Oui, je l'aime, lui répondit sur le même ton Amélie, comme si Ulrique n'eût pas dû entendre ce mot, ce déchirement de son entrailles; je l'aime!.... c'est une passion constante; c'est ma vision continuelle!....

Et suffoquant à ces mots, elle se leva, laissant ses sœurs échanger un regard qui, chez la margrave, était de la douleur, et chez la reine, de l'impatience.

Il lui fallait de l'air. Elle marcha à la fenêtre, passa sous les rideaux et poussa au dehors les volets.

Mais elle n'est pas jeté les yeux vers le portique ou ruines qui servait de point de vue dans cette direction, qu'elle poussa du cri déchirant, auquel se mêla un nom, que ses mœurs heureusement ne mainent pas:

—Frédéric!..... Frédéric!.....

Elles s'étaient levées, et s'étaient vers elle, elles la relevèrent à moitié évanouie dans leurs bras.

En reprenant ses sens, elle porta un regard empreint d'une profonde anxiété autour d'elle, le plongea avec une sorte d'égarement sur celui de ses sœurs, pour s'assurer qu'elles n'avaient rien entendu ou n'avaient rien vu, et, sans qu'après un effort porter de nouveau sa vue vers les ruines voisines, que la lune éclairait, et qu'en animait la présence d'aucun être vivant.

Cependant, elle aurait juré avoir vu tout à l'heure, avidement penchée vers elle, à travers ces décombres, l'image de Frédéric évoquée par ses sœurs.

—Qu'est-ce donc, chère Amélie? lui demandèrent-elles ensemble.

Elle étendit la main vers le point où ce prestige l'avait frappée.

—Là!..... là!..... là!..... dit elle.

Elles regardèrent à leur tour et n'aperçurent rien.

—Oh! mon Dieu! s'écria avec une torture nouvelle l'infortunée, doutant de tout et d'elle-même, mon Dieu! est-ce que je perds la raison!

(A continuer.)

Compagnie d'Assurance Germania de la Nile-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867	182,345 00
Primes d'incendie	127,906 99
Primes de mer	44,610 32
Primes de rivières	10,725 77
Moins—Primes remboursées	2,245 60
Montant net des primes	179,999 39
Montant net des primes	179,999 39
Portes payées	27,976 95
Primes nettes	154,074 13
Portes payées	
Pertes par l'incendie	26,719 50
Pertes sur mer	22,283 20
Pertes sur les rivières	2,204 74
	51,131 79
Ré-assurances	4,466 69
Dépenses, intérêts	25,1-8 67
Taxes et souscriptions	4,749 97
20 et 25 p0/0 d'escompte	37,013 11
	124,456 20
Bénéfice net	29,618 93

L'actif de la Compagnie est

Billets pour actions	340,500 00
Effets	1,333 83
Dû par comptes Individuels	16,336 42
Prêts sur garanties, sur demande	37,830 00
Prêts sur hypothèques	20,864 30
Garanties des Etats-Unis	15,200 00
En caisse	23,587 91
	455,645 38

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Cie susdite.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermenté et signé, ne devant mot, ce 12 avril A. D. 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, fut résolu qu'un dividende de 50 p-ar cent sur le capital payé en 0/0 par actions, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs:—

J. H. Eimer,	F. Wiltz,	H. Blanco,
W. E. Schmidt,	H. F. Klumpp,	Geo. Wirz,
F. A. Luling,	C. T. Forster,	Louis Chwara,
A. Bruhn,	F. Fels,	G. L. L. Mayer,
H. Zuberbier,	H. W. Schwartz,	Chas. les Baudin,
Th. Schorr,	Antoine Deslig,	D. Michel.
Chas Loeffler,	L. F. Berge,	G. H. Kurtenadick
Julius Heerner,	F. Rickert,	E. Claren.

15 avril—1m1)

E. RICHARD,
Fabricant de Billards,
160.....RUE STE-ANNE.....160

Offre à ses amis et au public de Nouvelle-Orléans, un choix de BILLARDS à six pieches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de quatre pieds sur deux, ont un beau chêne en noyer, table en marbre ou en ardoises, et sont des BANDES DE RAVANAGH ROCHESTER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des craies de couleur, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à

E. RICHARD, Sotte 1716,
Bureau de Poste de la Nlle Orléans

20 avril 67

AUGUSTUS MOORE, JAMES M COOLEY, Nlle-Orléans.

KORT, MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.

MOORE & COOLEY,
MARCHANDS DE MACHINES pour habitations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, moulins à maïs et à blé, fonte, fer forgé, chaudières à vapeur &c. Ils donnent des marches pour fournir des bateaux et des machines pour bateaux.

No 140, rue Gravier, et 17, rue de l'Union Nlle-Orléans

O. B. GRAHAM & Co.,
139.....RUE GRAVIER.....139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention de nos amis et de leur grand et bien qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'étrande, toile imprimée, toile à tables d'oreiller, toile à draps, toile à coiffes, chemises de toilette et devants de chemises en toile, toile écrue et blanc, grosse toile, toile à sacs, toile blanche et toile écrue à moutarde, mouchoirs de table, linges, linons batistes, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, napps et serviettes, diaprés, linéaires, damas et fils Nansook, et fils Cambric, Doyles, Holland, Burlaps, toilinets, mousselines cuisses, bage chacks, gunnies, sacs, sacs à farine, sacs à farine, bâtiments, indiennes d'ameublement, mouchoirs Madras, mètres en bobines et fil de chanvre, etc.

19 jan—GP

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à la charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes en exprimée en 1865.	0 66,394 00
Primes d'assurance	0 44,797 10
Primes remboursées	0 4,313 10
Primes nettes	0 40,484 00
Portes payées	
Pertes par l'incendie	0 27,322 00
Pertes sur mer	12,773 43
Pertes sur les rivières	76,091 84
	0 112,187 29
Remboursement d'escompte	0 27,654 34
Taxes	2,856 45
Réassurance	3,136 33
Primes remboursées	225 00
Dépenses	17,635 07
	0 184,076 68
	0 88,671 20

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets de capital	0 354,220 00
Primes, &c en voie de perception	0 34,798 05
En caisse	34,175 15
	0 88,671 20—0 422,693 20

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

S. S. BUCKNER, Président.

GEO. O. SWEET, Secrétaire.

Assermenté et signé perdurant mot, ce 9 avril 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867	0 630,120 29
Moins: Primes remboursées	0 39,394 00
Primes nettes	0 590,726 29
Portes payées: Sur les risques d'incendie	0 297,120 35
Sur les risques de rivières	2,600 74
Sur les risques de rivières	95,987 45
	395,708 54
Total des primes	0 195,017 75
Moins: Intérêts, escompte, etc	0 117,340 35
Remboursés en fins de surplus	77,677 39
	0 195,017 74
Bénéfice net	0 195,677 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Plus en billets de capital	0 354,220 00
Plus en billets de la ville et autres	82,230 00
Plus en actions de banque et assurances	111,000 00
Plus en actions de la Compagnie d'Assurance	136,727 00
Plus en actions de la Compagnie d'Assurance	35,100 00
Primes en voie de perception	34,500 47
Primes en voie de perception	195,677 41
En caisse	2,000 00
	0 1,000,000 00

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Jas. Cuthbert,	Chas. Weinhauer,
Jas. Dick,	A. Lanman,
J. Bruhn,	Thomas Byrne,
Chas Little	Thos. Sloo,
John I. Monnoll,	W. A. Fisher,
Jas. Lewis,	Jas. Dick,
Alfred Kenny,	Jas. Mitchell,
Geo. Kernan,	Alfred Kenny,
Geo W. Decker,	Wm. H. Prentice,
E. P. Rodriguez	Jas. Lewis,
Geo. W. Brown,	John I. W. Ely
Andrew Hepburn,	Geo. Kernan,
Henry Vose,	Geo. W. Brown,
F. Hernandez,	Andrew Hepburn,
Jas. Lewis,	L. E. Pothier.

STAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé perdurant mot, ce 17 avril 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à ses chartes, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1866	0 666,315 25
Primes d'incendie	0 561,426 44
Primes de mer	86,318 41
Primes de rivières	18,570 40
	0 666,315 25
Moins les risques non expirés	0 47,966 00
Primes remboursées	9,945 00
	0 57,911 00
Montant net des primes	0 608,404 25
Portes payées	
Pertes par l'incendie	0 192,184 00
Pertes sur mer	104,111 30
Pertes sur les rivières	2,204 74
	0 294,600 04
Réassurance	18,033 14
Remboursements des vingt et un pour cent d'escompte	30,919 74
Pertes, les frais, les taxes de revenus intérieurs, les profits et pertes, l'intérêt sur la mise, l'intérêt sur les primes	91,381 21— 435,118 84
Bénéfice net	0 173,285 41

Montant net des primes pour le 30 avril 1866.

Moins: Intérêts, escompte, etc	0 154,069 41
Remboursement d'escompte	0 19,216 00
	0 173,285 41

Montant net des primes pour le 30 avril 1867.

Moins: Intérêts, escompte, etc	0 154,069 41
Remboursement d'escompte	0 19,216 00
	0 173,285 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets de capital	0 1,000,000 00
Billets garantis par hypothèques	0 82,315 71
Billets garantis par nantissements	0 19,700 00
Actions de banques	0 110,200 00
Primes en voie de perception	0 173,285 41
Billets à escompter	0 19,700 00
Actions de la Compagnie d'assurance	0 136,727 00
Actions de la Compagnie de Gaz	0 2,000 00
Dû par comptes	0 1,000 00
	0 1,545,628 12
Dû sur comptes	0 160,00
Bénéfices de l'année	0 173,285 41
	0 1,718,913 53

Montant des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1866, savoir:

Sur les risques d'incendie	0 1,018,000 00
Sur les risques de mer	0 1,018,000 00
Sur les risques de rivières	0 1,018,000 00
Primes payées pendant l'année	
Sur les risques d'incendie	0 1,022,902 16
Sur les risques de rivières	0 1,022,902 16
Sur les risques de mer	0 1,022,902 16
Primes remboursées	0 1,022,902 16
Primes remboursées	0 1,022,902 16
Primes remboursées